



**PROCES VERBAL DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 6 NOVEMBRE 2023**

**Le six novembre deux mille vingt-trois, dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle de la mairie sous la présidence d'Yvan NOEL.**

**PRESENTS :**

**Nathalie KHEMDOUDI. Jean Luc MEUNIER. Claudine CORNU. Aline ROUSSEAUX. Denis RAUX. Pierre FLEURY. Joël CORPET. Pascal VAN DORSSELAER. Joëlle DE MATTEIS. Valérie THEVENOT. Valérie BESSARD-MANDRILLON.**

**ABSENTS :**

**Julien GAUDET. Mathieu BERNARD avec pouvoir Pascal VAN DORSSELAER. Christine BOUILLOT avec pouvoir Valérie BESSARD-MANDRILLON.**

**SECRETAIRE DE SEANCE : Aline ROUSSEAUX**

**La secrétaire de mairie assiste à la séance.**

**ORDRE DU JOUR :**

**Approbation PV dernière séance, à l'unanimité.**

**Le conseil accepte que le déroulement de l'ordre du jour soit modifié.**

**- Point LELEDY**

**Une délégation s'est créée pour informer l'ensemble de la commune des nuisances causées par l'entreprise.**

Rapide historique de la situation :

Une bonne amélioration ces dernières années mais des dysfonctionnements ont eu lieu presque tous les jours cet été. Différentes raisons ont été évoquées : panne de broyeur, trop de déchets verts.

Une plainte a été déposée par un tiers administré.

La DREAL sera consultée prochainement pour connaître le suivi entrepris sur cette affaire.

Des travaux doivent être réceptionnés le 30/11, nous espérons qu'ils permettront une amélioration de la situation.

Mr Le Maire s'engage à titre individuel à soutenir la délégation dans sa démarche mais ne peut engager la Municipalité sans l'avis du conseil municipal.

Claudine CORNU souligne que cette situation a été abordée lors du CM du 25 septembre. La situation devient insupportable, les raisons climatiques évoquées par l'entreprise ne sont pas recevables. La météo n'est pas l'unique responsable. Les mauvaises odeurs se font sentir, le matin ou le soir quelle que soit la météo. En tant que commune, il serait normal que nous puissions avoir un impact sur cette société qui « nous pourrit la vie ».

Monsieur le Maire informe que la DREAL ne peut faire autrement que suivre ce dossier. Il y a eu un changement d'exploitant, peut-être que des erreurs ont été faites sur la gestion des flux entrant ?

Joël CORPET ajoute que personne ne nie les investissements réalisés par l'entreprise mais ces investissements sont-ils les bons ? L'entreprise a environ 25 ans et il ne s'agit que de rafistolages.

Pierre FLEURY souhaite attendre la fin des travaux mais à chaque incident, les mêmes motifs reviennent sans cesse, l'entreprise est à court d'argument.

Mr le Maire confirme l'obsolescence du système d'alarme qui est reconnu.

Denis RAUX rajoute que la pluie est sensée être la source du problème car elle rabat les odeurs mais il n'y a pas eu de pluie cet été.

Claudine CORNU demande si trop de déchets verts ont été acceptés par rapport à la capacité de leur gestion.

Monsieur le Maire confirme que cette dernière remarque est fautive. Il y en a eu beaucoup d'un coup, puis un broyeur est tombé en panne, ce qui a généré un

stockage et donc des émanations d'odeur. Le volume global accepté par l'entreprise est dans le respect des normes.

Le problème d'odeurs n'est pas en lien avec l'unité de méthanisation.

Joël CORPET rajoute que la création de l'unité de méthanisation avait pourtant été présentée comme une solution à la réduction des odeurs venant de Leledy compost.

Claudine CORNU s'inquiète sur un réel enjeu de santé publique possible.

La parole est donnée au public : un courrier a été envoyé à la Préfecture et à la Sous-préfecture. L'idée n'est pas de mettre en difficulté l'entreprise mais qu'une situation telle que celle de cet été ne se reproduise pas.

On sait que l'utilisation des casiers est inutile or c'est le choix qui a été fait dans les nouveaux travaux, pourquoi la Maire d'Allériot valide ces choix qui permettent aux odeurs de s'échapper ?

#### **- DELIBERATION REMBOURSEMENT SALLE N°2**

La salle étant relouée à la date réservée, le remboursement est proposé et accepté.

*Voté à l'unanimité*

#### **- DELIBERATION DESIGNATION CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS**

Dans chaque conseil municipal un correspondant incendie et secours, interlocuteur privilégié du SDIS doit être désigné. Monsieur le Maire demande si parmi les conseillers quelqu'un accepte ce rôle. Pascal VAN DORSSELAER accepte.

*Voté à l'unanimité*

#### **- DELIBERATION REMBOURSEMENT FRAIS**

Il est proposé le remboursement à un élu pour frais travaux pour un montant de 237.03 €.

*Voté à l'unanimité*

## **- DELIBERATION GRAND CHALON DEPLOIEMENT BORNES ELECTRIQUES ESPACE PUBLIC**

Une demande de mise à disposition de l'espace public pour l'installation de bornes et d'autorisation pour le choix du gérant des futures bornes est proposé par le Grand Chalon.

*Voté à l'unanimité*

## **- DELIBERATION POUR UNE MOTION VOIE FERREE CENTRE EUROPE ATLANTIQUE**

Solidarité dans la région pour désenclaver les départements. Il faut favoriser le maintien des lignes régionales.

Pascal VAN DORSSELAER précise que l'objet de ce projet est de rejoindre 37 ports de la façade Atlantique aux frontières des pays de l'Est pour faire du ferroutage. Cela permettrait de désenclaver la Nièvre et la Saône et Loire mais surtout cela favoriserait le ferroutage, c'est un projet très important, un enjeu européen.

*Voté à l'unanimité*

## **- Point sur travaux chantier école**

Le déménagement de l'école pour la réalisation des travaux a eu lieu pendant les vacances d'automne.

Les parents, agents, conseillers, professeurs des écoles, conjoints ayant participé sont remerciés pour leur aide lors de ce déménagement.

Rappel : après l'ouverture des lots, le lot n°5 n'est toujours pas complètement couvert. Le permis de construire est en cours.

Remarque : les barrières qui ferment la cour maternelle ne sont pas assez solidaires et certaines sont abîmées.

Le coût des travaux est conforme aux estimations. La part de risque sur le projet a été diminuée de 15 à 10 % du projet, le coût pourra baisser s'il n'y a pas d'aléas.

Financement : vu les subventions, la récupération de la TVA, la capacité de financement de la commune, l'emprunt sera de 500 000 € sur 10 ans ou plus. Cela correspond à 70-80 000 € par an pour les prochains budgets à financer. Cela ne grève pas le budget.

Une journée citoyenne scolaire sera organisée le samedi 24/02 pour faire le réaménagement des classes de maternelles dans les locaux rénovés.

#### **- Point travaux aire nature et loisirs**

Le terrassement est terminé, le chemin de ceinture a été ramené de 3 à 2 m, le cercle central mesure 8m de diamètre.

Il reste à déterminer les zones réservées aux aromatiques et aux jeux avant de planter les arbres. Des financements sont possibles, les dépenses 2024 sont à prévoir avant le 31/12.

La communication autour du projet doit être développée.

#### **- Dossier EnR, commission et réunion publique**

Il faut identifier les zones propices à la production d'énergies renouvelables pour le 31/12. Une première analyse mettant en œuvre l'outil ATLAS du Gd Chalon a été faite et les 1<sup>ers</sup> résultats indiquent que le photovoltaïque sur toiture ou ombrière et la géothermie pour les nouvelles constructions sont les meilleures pistes à Oslon. Une commission interne à la commune doit se constituer pour la réunion du 15 novembre à 18h30. Une réunion publique aura lieu le 06/12.

Les volontaires parmi les conseillers pour participer à cette commission sont Pascal VAN DORSSELAER, Aline ROUSSEAUX, Valérie BESSARD-MANDRILLON, Jean-Luc MEUNIER et Joël CORPET et le Maire.

#### **Comptes rendus divers :**

##### **- Conférence de territoire par Pascal VANDORSSELAER**

Le Président du département est venu présenter les actions du secteur. Les travaux d'éligibilité à l'internet à haut débit sont terminés avec 2 ans d'avance. L'action Santé est en hausse.

7 gendarmeries de Saône et Loire : les locaux sont vétustes ils vont être rénovés et une nouvelle gendarmerie va voir le jour à Lux. Budget 40 000 000€

##### **- Téléthon par Claudine CORNU**

La coordination est assurée par Mr Seinger. Ambiance et Loisirs participe via la vente des sapins de Noël, cela doit être pris en compte. Le concert organisé par l'association Drigon a lieu le soir du téléthon, est-il possible de leur demander de faire un don ?

- Bilan octobre Rose par Claudine CORNU

272 marcheurs le 1<sup>er</sup> octobre, belle réussite. La date du 1<sup>er</sup> dimanche d'octobre sera conservée les années suivantes. Le bilan est convenable dans l'ensemble.

Communes forestières par Joel CORPET

Plus de plantation en arbre unique mais un mélange de 3 essences

- Point forêt par Joël CORPET

9 affouagistes inscrits pour la campagne 2023/2024. Les inscriptions sont encore ouvertes jusqu'au 30/11.

Tous les lots de 2022/2023 ont été débardés sauf un. Vu la météo il ne pourra pas être sorti cet automne.

Peupliers : les branchages vont servir à faire des pellets. Un arbre est tombé vers l'Etang du coin plantation sous les lignes à haute tension : des érables et des tulipiers seront plantés pour amener de la diversité.

Le lot planté par la Municipalité et la parcelle du CCAS seront replantées en 2024.

Les agents de l'ONF ont reçu une formation sur les incendies en forêt. Est-il possible d'en faire bénéficier les agents communaux ?

- Université d'été du Gd Chalon par le Maire

L'engagement des élus et des conseillers municipaux pose question : 100 participants sur les 800 élus que compte le Gd Chalon.

Un questionnaire pour recenser les attentes des élus au cours de ce mandat est en cours de préparation par le Grand Chalon.

- AG Sydesl : bilan activité 2022 par Pascal VAN DORSSELAER

La date de renégociation de notre contrat d'électricité ne correspond pas avec la date de leur groupement d'achats.

2 candélabres en panne rue du Galois sont à signaler dans l'application.

- Information spectacles des Totors

Un spectacle sur le thème du harcèlement aura lieu le 09/02/2024, salle polyvalente.

- Point Vigipirate

Nous sommes en vigilance « alerte attentat », cela concerne l'école mais aussi la cantine et la garderie.

Le PPMS doit être revu en raison des travaux, un entretien avec la cellule spécialisée du rectorat doit avoir lieu le 10/11.

Les nouvelles consignes à l'entrée de l'école sont :

- 1 enseignant doit être présent au portail pour filtrer les entrées, les sacs doivent être présentés ouverts, les personnes étrangères à l'établissement doivent fournir une pièce d'identité avant d'être autorisées à entrer.

- Exercice PCS

Un nouvel exercice sera organisé en visio avec la préfecture le 13/11 à 14h30

- Plan départemental d'action à la Sécurité routière

Une prise en charge par l'État de travaux de mise en sécurité est possible. Dossiers à fournir avant le 31/12.

Le projet préparé par la commission sécurisation de la RD manque de détail

Pierre FLEURY précise que tout est prêt, il ne reste plus qu'à voir avec le SATEC du Grand Chalon, ce qui est autorisé de faire sur la RD.

Un rendez-vous est prévu le 07/11.

- Voisins vigilants/Participation citoyenne

Le dispositif se nomme désormais participation citoyenne (voisins vigilants correspond à un autre dispositif), les panneaux aux 4 entrées de la commune seront changés. Un article dans le prochain bulletin rappellera le rôle des participants.

- Journée Citoyenne

La journée du 14/10 sera présentée au Gd Chalon. Le 24/02 sera une journée citoyenne scolaire.

**Questions diverses :**

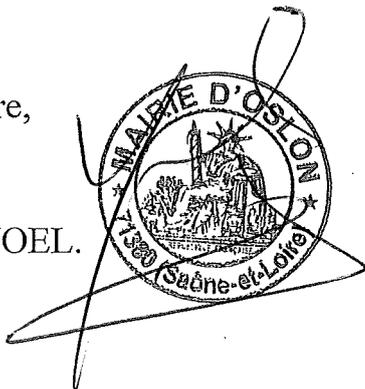
Joël CORPET : Des nouvelles du lotissement ? En attente du métreur pour OAP. Le permis d'aménager est déposé. Le phasage est modifié car il n'y a plus qu'un aménageur au lieu de 2. Début de commercialisation 2024.

Fin de la séance à 21 h 30

Prochaine séance le 27 NOVEMBRE à 19 HEURES.

Le maire,

Yvan NOEL.



La secrétaire,

Aline ROUSSEAUX.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Aline Rousseaux', written over a horizontal line.